

ciep
AU SERVICE
DE L'ÉDUCATION
ET DU FRANÇAIS
DANS LE MONDE



Conditions générales de vente

Plateforme CIEP+

<http://plus.ciep.fr>



Article 1 - Objet

Les Conditions Générales de Vente décrites ci-après s'appliquent à toutes commandes de formations passées sur le site en ligne de la plateforme CIEP+.

Les Conditions Générales de Vente ci-après régissent les droits et obligations des clients de la plateforme CIEP+.

Toute commande effectuée sur le site de la plateforme CIEP+ implique l'acceptation, sans réserve, aux présentes Conditions Générales de Vente.

CIEP+ peut être amené à modifier certaines dispositions des CGV aussi il est nécessaire que celles-ci soient relues avant chaque commande sur le site. Ces modifications sont opposables au client à compter de leur mise en ligne sur le site de la plateforme CIEP+.

Article 2 - Conditions d'utilisation de la Boutique CIEP+

2.1 La boutique en ligne CIEP+ est accessible, 24h/24h et 7 jours/7 jours, à toute personne ou organisation souhaitant acheter l'accès à des formations en ligne sur la plateforme CIEP+ <http://plus.ciep.fr/>

2.2 La boutique en ligne CIEP+ fonctionne sous tout type de système d'exploitation et de navigateur Internet. Son utilisation nécessite un accès Internet qui fonctionne.

2.3 Afin d'accéder à la boutique en ligne CIEP+, vous devez fournir des informations personnelles telles que votre nom, votre adresse et des informations relatives à la facturation. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique nécessaire à votre commande. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en vous adressant au CIEP (en écrivant à ciep-plus@ciep.fr). Vous êtes responsable de la validité et du caractère complet des informations que vous avez fournies au CIEP, et vous devez informer le CIEP de tout changement concernant ces informations (en écrivant à ciep-plus@ciep.fr). Vous pouvez, à tout moment, accéder à vos informations et les modifier ainsi que vos paramètres de compte, dans votre profil sur la plateforme CIEP+.

Article 3 - Obligations des clients

Vous êtes responsable de la confidentialité de votre compte et de votre mot de passe ainsi que des restrictions d'accès à votre ordinateur. Toutes les activités menées depuis votre compte ou avec votre mot de passe sont réputées avoir été effectuées par vos soins. De même vous êtes responsable de l'utilisation de votre compte et/ou de votre mot de passe par vos préposés auxquels vous aurez communiqué ces informations dans le cadre de leurs fonctions.

Vous devez prendre toutes les mesures nécessaires pour vous assurer que votre mot de passe reste confidentiel et sécurisé, et devez informer le CIEP immédiatement si vous craignez que votre mot de passe soit connu, utilisé ou susceptible d'être utilisé par quelqu'un d'autre sans votre autorisation (en écrivant à ciep-plus@ciep.fr).

Article 4 - Obligations des clients

4.1 Les prix des formations sont indiqués en euros et sont nets de TVA ; le CIEP n'étant pas soumis à la TVA selon la note ministérielle DGF1/N 89-4198 du 16/11/89. Le CIEP s'accorde le droit de modifier éventuellement ses tarifs au 1^{er} janvier de chaque année civile. En cas de modification, les nouveaux tarifs figureront dans les présentes conditions générales de vente, ci-après.

4.2 Les tarifs de vente des formations de CIEP+ varient en fonction de votre situation :

- **Tarif 1** Entreprises et administrations : prix par personne, pour des salariés entièrement pris en charge par leur entreprise, leur administration, leur université (y compris les universités étrangères) ou par un bailleur de fonds international.

Tarifs FOAD (formation ouverte à distance) par formation par participant : entreprises et administrations, ainsi que les universités (y compris étrangères) et les bailleurs de fonds internationaux.

Objets FOAD	Tarif en euros
Module de 30h certifiant	600€
Module de 30h non certifiant	300€
Module de 10h certifiant	380€
Module de 10h non certifiant	180€
Module de 6h	230€
Module de 3h tutoré	120€
Module de 3h non tutoré	120€

- **Tarif 2** Individuel et réseau culturel français : prix par personne, pour un individuel qui autofinance, même partiellement, sa formation ou un groupe supérieur à 5 salariés d'un établissement relevant du réseau culturel français à l'étranger (instituts français, alliances françaises, ambassades de France).

Tarifs FOAD par formation par participant : individuels et réseaux du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) : les alliances françaises, les instituts français, les ambassades de France dans les pays.

Objets FOAD	Tarif en euros
Module de 30h certifiant	300€
Module de 30h non certifiant	150€
Module de 10h certifiant	190€
Module de 10h non certifiant	90€
Module de 6h	115€
Module de 3h tutoré	60€
Module de 3h non tutoré	20€

4.3 Si vous êtes une entreprise, une administration, un bailleur de fonds, une université et que vous souhaitez inscrire un groupe de personnes à une formation, vous êtes invité à nous demander

préalablement un devis en cliquant sur le bouton

Demande de devis

qui figure dans la fiche descriptive de chaque formation payante.

4.4 Les tarifs applicables selon votre situation

	<i>Votre situation</i>	<i>Le tarif applicable</i>
1	Vous êtes un individuel et financez vous-même intégralement votre formation	Tarif 2 Individuels et réseau culturel français à l'étranger
2	Vous êtes un individuel : vous payez une partie de votre formation et l'autre partie est prise en charge par votre employeur ou un organisme tiers	
3	Vous êtes un individuel et le financement de votre formation est entièrement pris en charge par votre employeur qui est un établissement membre du réseau culturel français	
4	Vous êtes un individuel et le financement de votre formation est entièrement pris en charge par votre employeur (hors réseau culturel français)	Tarif 1 Entreprises, administrations, universités et bailleurs de fonds

Article 5 - Modalités de paiement et facturation

5.1 Le règlement des commandes par un individuel s'effectue exclusivement sur le site sécurisé de la plateforme CIEP+ par carte bancaire (CB, Visa, Mastercard et American Express acceptées). Vous devez lire et accepter les Conditions Générales de Vente avant de valider votre commande.

Votre commande ne sera définitivement validée qu'après l'acceptation du paiement par votre banque.

Lorsque la commande est passée par une entreprise, une administration, une université ou un bailleur de fonds ou un établissement relevant du réseau culturel français à l'étranger, le règlement s'effectue sur présentation de la facture du CIEP dans le délai indiqué, par virement effectué sur le compte bancaire suivant :

Compte TPVERSAILLES

IBAN : FR76 1007 1780 0000 0010 0397 691

BIC (SWIFT) TRPUFRP1

De même, l'organisme ou l'établissement assurant une prise en charge partielle d'un participant est invité à effectuer son règlement par virement.

Tous les frais bancaires engendrés par le virement et notamment ceux en provenance de l'étranger sont à la charge exclusive de l'organisme ou établissement ayant passé la commande.

5.2 Une facture sera remise à l'organisme ou l'établissement assurant la prise en charge du participant à l'issue de la formation. Un client individuel ayant réglé en ligne sa formation pourra demander une facture au gestionnaire administratif du cours. Celle-ci ne sera pas envoyée automatiquement.

Article 6 - Retard ou défaut de paiement

6.1 En cas de défaut de paiement d'un client individuel réglant sa formation dans la boutique en ligne de la plateforme (par exemple, si votre paiement en ligne est rejeté par votre banque), l'inscription sera annulée.

6.2 Le paiement de la facture relative à la formation par les entreprises et les organismes doit être effectué au plus tard trente (30) jours après la date d'émission de la facture du CIEP.

6.3 À défaut de paiement ou retard de règlement, le CIEP se réserve le droit de recouvrer les sommes dues par les moyens légaux en vigueur.

Article 7 - Conditions et durées d'accès aux formations

7.1 Les modules de 6h, 10h et 30h sont nécessairement tutorés. Pour ces modules, il y a une période d'inscription d'une durée variable selon le type de module. La période de la session de formation commence après la clôture de la période d'inscription.

7.2 À titre indicatif, les durées d'apprentissage programmées représentent 1h30 à 2h d'apprentissage hebdomadaire pour le participant au cours de la session.

Objets FOAD	Durée de la période d'inscription	Durée moyenne d'apprentissage dans la session	Durée d'accès au contenu sur la plateforme
Module de 30h certifiant	8 à 10 semaines	5 mois (2h/sem)	Jusqu'à 4 mois après la fin de la session
Module de 30h non certifiant	8 à 10 semaines	4,5 mois (2h/sem)	
Module de 10h certifiant	8 à 10 semaines	8 à 11 semaines	
Module de 10h non certifiant	8 à 10 semaines	7 à 10 semaines	
Module de 6h	6 à 8 semaines	3 à 6 semaines	
Module de 3h tutoré	4 à 6 semaines	2 à 3 semaines	
Module de 3h non tutoré		2 semaines (1h30/sem)	1 an

Les participants inscrits et ayant payé une formation tutorée sont admis à consulter les contenus dès le premier jour de la session tutorée et, en autonomie, jusqu'à 4 mois après la fin de la session.

La durée d'accès aux formations non tutorées sur CIEP+ est d'un (1) an maximum. Cette durée pourra être prolongée, à titre exceptionnel, par décision du CIEP, après étude de la situation du client. Par exemple, en cas de force majeure justifiable par un document, tel que : certificat médical de longue durée, d'hospitalisation de longue durée, envoi en mission longue par l'employeur.

7.3 Si vous êtes un individuel et que vous commandez un module non tutoré, sans prise en charge, vous aurez immédiatement accès au contenu du cours après acceptation du paiement par votre banque et validation de votre commande. Si vous commandez une formation en déclarant une ou plusieurs prises en charge, vous devrez attendre que le CIEP valide votre prise en charge pour accéder au contenu de la formation.

Article 8 - Non dissociation des parcours de formation

Les formations achetées sous forme de parcours (ensemble de modules) sont indissociables.

Article 9 - Annulation d'une formation tutorée et remboursement

9.1 Pour les formations tutorées, le débit intervient la veille de votre session de formation sur votre carte bancaire. Aucun remboursement ne pourra être effectué si vous ne pouvez pas vous connecter à la formation à la date prévue ; sauf en cas de force majeure justifiable par un document, tel que : certificat médical, d'hospitalisation, envoi en mission par l'employeur.

9.2 Les formations tutorées ont lieu lorsque le nombre minimal d'inscrits est atteint (6 personnes). En cas d'annulation d'une formation tutorée à l'initiative du CIEP, le client ne sera pas débité du montant de la formation.

9.3 En cas d'annulation de votre participation, vous devez informer le CIEP (les coordonnées de vos interlocuteurs figurent sur le courriel d'accueil) dans les meilleurs délais. Vous pouvez annuler votre inscription à une formation tutorée jusqu'à quarante-huit heures (48h) avant le début de la session de formation.

9.4 Une fois le paiement validé pour une formation non tutorée, vous avez un accès immédiat au cours. Ce paiement est définitif et ne peut donner lieu à un remboursement.

9.5 Le CIEP se réserve le droit d'annuler ou de reporter à tout moment une session de formation. En cas d'annulation, quelle qu'en soit la cause (par exemple, nombre minimal d'inscrits non atteint à l'issue de l'inscription, indisponibilité du tuteur, indisponibilité du système informatique), la formation commandée sera proposée à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au client. En cas d'annulation le CIEP s'engage à informer le client au plus tard quarante-huit heures (48h) avant la date de la session. En cas de report de la session, le CIEP informera le client à l'issue de la période d'inscription.

Article 10 - Modification du service ou des Conditions Générales de Vente

Le CIEP se réserve le droit d'effectuer à tout moment et sans préavis des changements au site de la boutique en ligne, à nos procédures, ainsi qu'à nos termes et conditions, y compris les présentes Conditions Générales de Vente. Vous êtes soumis aux termes et conditions, procédures et Conditions Générales de Vente en vigueur au moment de votre commande, sauf si un changement à ces termes et conditions, ou aux présentes Conditions Générales de Vente est exigé par une autorité administrative ou gouvernementale (dans ce cas, cette modification peut s'appliquer aux commandes antérieures que vous avez effectuées). Si l'une des stipulations des Conditions Générales de Vente devenait de ce fait non valide, nulle ou inapplicable, quelle qu'en soit la cause, cette stipulation sera réputée divisible et n'affectera pas la validité et l'effectivité des stipulations restantes.

Article 11 - Responsabilité-Recours

Le CIEP se réserve le droit d'agir en responsabilité contre tout contrevenant aux présentes Conditions Générales de Vente.

Les photographies et illustrations accompagnant les produits sur la plateforme CIEP+ et sur le site de la boutique n'ont pas de valeur contractuelle et ne sauraient donc engager la responsabilité du CIEP. De même, la responsabilité du CIEP ne pourrait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française. La responsabilité du CIEP ne saurait en outre être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Article 12 - Force majeure

La responsabilité du CIEP ne pourra pas être mise en cause si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Générales de Vente découle d'un cas de force majeure.

À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Article 13 - Obligations des clients

Les informations demandées au participant sont nécessaires au traitement de sa commande.

Dans l'hypothèse où le participant consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le participant doit alors adresser toute demande écrite à l'adresse du CIEP.

Article 14 - Droit de rétractation

Lors de l'achat d'une formation tutorée, conformément aux articles L212-21 et suivants du Code de la Consommation vous disposez d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours francs qui vous autorise à annuler votre commande passée sur le site en ligne de la plateforme CIEP+. Votre rétractation doit être adressée au CIEP par lettre recommandée avec accusé réception (AR) à l'adresse suivante :

Centre international d'études pédagogiques
1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex

En cas de rétractation, vous serez remboursé par virement sur votre compte de la totalité des sommes versées lors de votre commande.

Si vous commencez la formation avant la fin du délai de rétractation vous ne pourrez plus exercer votre droit de rétractation

Article 15 - Droit applicable

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente est soumis au droit français.

À défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

Article 16 - Identification

CIEP+ est une marque commerciale déposée et utilisée par le CIEP.

Nos informations de contact sont les suivantes :

Centre international d'études pédagogiques
1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex
Tél. : +33(0)1 45 07 60 00

Hébergement du site : Jaguar Network, Marseille, France